



QUOI FAIRE LORSQUE VOTRE EAU EST BROUILLÉE?

Différentes situations peuvent occasionner des turbulences dans notre réseau d'aqueduc :

- Opérations de rinçage
- Utilisation ou réparation d'une borne d'incendie
- Travaux de réhabilitation de conduites
- Bris d'aqueduc

Celles-ci peuvent avoir des répercussions à une distance plus ou moins grande de l'événement, causant ainsi une eau brouillée.

Si vous éprouvez de tels problèmes, il suffit normalement de laisser couler l'eau froide de vos robinets durant une vingtaine de minutes. Nous vous suggérons également d'effectuer les vérifications suivantes :

- Si vous éprouvez ces problèmes uniquement avec l'eau chaude, il est probable que la source soit votre réservoir à eau chaude; faites-le vérifier par un plombier;
 - Observez les filtres de la robinetterie afin de vous assurer qu'ils soient propres et exempts de rouille;
 - Faites couler l'eau froide dans la baignoire cinq minutes afin d'évaluer si la problématique y est aussi présente;

Une fois ces vérifications faites, si le problème persiste, contactez le Service des travaux publics. Notre équipe se fera un plaisir de vous conseiller sur la procédure à suivre.

Service des travaux publics de la Municipalité :
450 623-1072 poste 2